

**Ordre du jour :**

- 1 - Avis sur le Vice-Président du Conseil Scientifique, proposé par le Président
- 2 - Avis sur la désignation des Personnalités Extérieures du Conseil Scientifique (hors Collectivités Territoriales)

M. OURAK accueille les Conseillers nouvellement élus. Il donne le détail de la répartition des sièges pour présentation de chacun d'eux.

**1 - Avis sur le Vice-Président du Conseil Scientifique, proposé par le Président**

En vertu de l'article 11 des statuts de l'UVHC approuvés par le Conseil d'Administration en date du 17 janvier 2008, le bureau (et donc le Vice-Président du Conseil Scientifique) est élu pour la durée du mandat du Président sur proposition du Président.

Le nouveau Vice-Président du Conseil Scientifique proposé par M. OURAK aux membres du Conseil Scientifique est :

M. ARTIBA, actuel chargé de mission Recherche et Valorisation, Vice-Président Recherche et Valorisation sous le précédent mandat de M. OURAK.

M. ARTIBA se présente succinctement comme étant Professeur d'Informatique au sein du LAMIH et porteur du projet RAILENIUM.

M. CHABASSE énonce le règlement et la procédure de vote, conformément aux statuts de l'UVHC.

L'article 11 des statuts précédemment mentionné dispose que le bureau est élu pour assister le Président, pendant son mandat de quatre ans. Les membres élus du Conseil d'Administration seront appelés à voter le 10 mai 2012 afin d'approuver la constitution du bureau.

En cas d'avis favorable du Conseil Scientifique, la proposition de M. OURAK : M. ARTIBA en tant que Vice-Président du Conseil Scientifique, sera portée au Conseil d'Administration.

Il est procédé au vote : à l'urne avec émargement, le bulletin de vote comportant un choix binaire oui / non par case à cocher.

- 28 votants (en comptant les pouvoirs)

M. CHABASSE effectue le dépouillement du scrutin :

- Oui : 27
- Non : 1

La majorité simple étant requise. L'avis favorable du Conseil Scientifique est acquis.

M. ARTIBA remercie les Conseillers, il les informe que les Conseils Scientifiques seront stratégiquement organisés.

Le programme et les orientations de recherche définis par le Président seront suivis et appliqués par le Vice-Président du Conseil Scientifique. Il sera le Vice-Président chargé de la recherche, mais non de la valorisation - qui sera confiée à un chargé de mission.

M. ARTIBA propose de répondre aux éventuelles questions.

En l'absence de questions, M. OURAK annonce un travail conséquent en perspective pour ce nouveau mandat, dont la durée devrait permettre l'accomplissement des buts poursuivis. La courte durée du précédent mandat n'ayant en effet pas permis leur réalisation.

M. OURAK indique que les objectifs fixés annuellement aux Vice-Présidents seront communiqués, permettant ainsi de dresser des bilans intermédiaires. Dans l'hypothèse où les résultats obtenus seraient insuffisants, il se réserve la possibilité de les remercier

M. OURAK considère sa profession de foi comme une base, qui pourra être enrichie par les propositions de chacun.

## **2 - Avis sur la désignation des Personnalités Extérieures du Conseil Scientifique (hors Collectivités Territoriales)**

Conformément à l'article 13-1 b) des statuts de l'UVHC approuvés par le Conseil d'Administration en date du 17 janvier 2008, le Président soumet à l'avis du Conseil Scientifique la liste des Personnalités Extérieures appelées à siéger en son sein :

### **3 représentants des activités économiques :**

- M. DELBECQ, Président de l'Association Transports Terrestres Promotion Nord - Pas de Calais, porteuse du Pôle de Compétitivité I-TRANS,  
Chef de file et partenaire important au sein de l'IRT, le pôle de compétitivité I-TRANS est reconnu pour ses compétences industrielles et scientifiques en matière de transport ferroviaire, automobile, systèmes et services de transport intelligents et logistique.
- Mme VANLAECKE, Directeur Régional Nord - Pas de Calais et Picardie de Réseau Ferré de France,  
Réseau Ferré de France est le fournisseur d'accès au réseau ferré national en France : il est notamment gestionnaire de l'infrastructure, en charge de l'entretien, de la maintenance et le développement du réseau.
- M. CADET, Directeur des relations extérieures d'ALSTOM TRANSPORTS,  
ALSTOM TRANSPORTS est l'un des leaders mondiaux dans les infrastructures de transport ferroviaire, il est le numéro 1 des trains à grande et très grande vitesse.  
M. CADET est notamment en charge du développement des relations avec les chercheurs des universités et des entreprises. Membre du Conseil Scientifique lors du précédent mandat du Président, il est très actif dans le projet RAILENIUM.

### **2 personnalités désignées à titre personnel :**

- M. BELANGER, Program Manager - EUROCOPTER,  
Directeur de l'innovation chez EUROCOPTER, entreprise réputée dans la construction de matériel aéronautique en Europe et premier fabricant d'hélicoptères civils au monde.
- Mme PAILLOUS, Déléguée Régionale du CNRS Nord - Pas de Calais et Picardie,  
La délégation régionale a notamment pour missions d'assurer le dialogue avec les partenaires du CNRS en région (les universités, les écoles et les collectivités locales), ainsi que le montage et le suivi de pôles et de projets régionaux.

Les collectivités territoriales (dont le Conseil Régional Nord - Pas de Calais) représentées au sein du Conseil Scientifique - au nombre de 3 - demeurent inchangées. Toutefois, de nouveaux représentants pourraient être désignés au sein de chacune d'elles.

Il est procédé au vote : 28 votants (en comptant les pouvoirs).


M. CHABASSE réalise le dépouillement :

- Oui : 28
- Non : 0

L'avis favorable du Conseil Scientifique est acquis. Cette liste de Personnalités Extérieures sera soumise à l'approbation du Conseil d'Administration qui se réunira le 10 mai prochain.

Valenciennes, le 16 avril 2012

Le Président de l'UVHC

  
Pr. Mohamed OURAK

**Présidence du C. S. :** M. OURAK, Président de l'UVHC

**Présents :**

**Collège A :**

Mme RIVENQ

MM. COUDOUX, DAMBRINE, DOGHECHE, DUBAR, GRONDEL, KOLSKI, LAMBRECHT, LOCHEGNIES,  
LOSLEVER, ZIEGER

**Collège B :**

M. SODAÏGUI

**Collège C :**

Mme BARAT

MM. CIRY, JUNOT, MICHEL, PETIT, SENTOUH, SIGUOIRT

**Collège E :**

Mmes GIRARD, LECLERCQ

M. GARÇON

**Collège des**

**Usagers :**

MM. KOSSONOU, SOUALMI

**Ont donné**

**pouvoir :**

M. ABRAMOVICI à M. COUDOUX, M. BELLALIJ à M. DOGHECHE, Mme DE AZEVEDO à Mme LECLERCQ